

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 73 (1976)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** La société romande d'apiculture : un bel anniversaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## La Société romande d'apiculture

### Un bel anniversaire

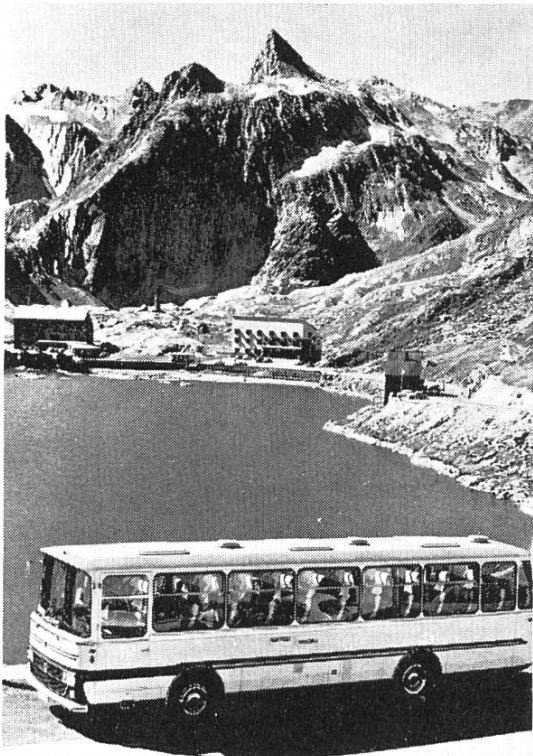
---

1876-1976. Cent ans ! Durant les années 1870-1880, dans de nombreux domaines, une véritable évolution secoua notre petit pays. Les chemins de fer commençaient à parcourir nos campagnes. Les moteurs, bien que modestes, révolutionnaient les us et coutumes. De nombreuses sociétés firent leur apparition, groupant des citoyens enthousiastes.

L'apiculture, il y a cent ans, existait déjà et des noms prestigieux ont passé à la postérité. Nous ne pouvons passer sous silence le merveilleux entomologiste schaffhousois, né à Genève en 1750, François Huber. Bien qu'atteint dans sa santé par une infirmité des plus cruelles, il s'est occupé des abeilles sa vie durant. Et pourtant, touché par la cécité à la fleur de l'âge, il n'abandonna pas la lutte. Secondé par son collaborateur Burnand aussi dévoué qu'intelligent, il fit avancer la science apicole. Ses travaux et ses découvertes gardent encore aujourd'hui toute leur valeur. Nous ne pouvons que nous incliner devant cet homme handicapé certes, mais si généreux et honnête, qui n'eut pas l'occasion de connaître la découverte de Langstroth, le cadre mobile en 1851. Mais la ruche à « feuillets » que Huber inventa fut sûrement une première amorce pour la découverte du cadre mobile.

Durant les années 1870-1876, plusieurs apiculteurs avaient adopté le nouveau système de cadres. La ruche en paille si pratique, si ancrée dans les mœurs, devait céder du terrain au profit de ce nouveau venu. Mais si de nombreux apiculteurs admettaient le nouveau système, de grosses difficultés surgissaient quant aux dimensions à donner, tant à la ruche qu'aux cadres. Malgré ces divergences, des apiculteurs éprouaient la nécessité de se grouper. Car ils savaient que de leur union sortirait le bien commun, par leur franchise, leur volonté, mais surtout par leur collaboration.

Aussi, en avril 1876, sous l'impulsion de quelques apiculteurs, seize collègues se retrouvaient à Lausanne dans les locaux de l'Hôtel de France, pour poser les bases de la Société romande d'apiculture. Ces hommes venaient de diverses parties de la Suisse romande. C'est un devoir de notre part de relever les noms de ces pionniers. Le comité était formé de : président : de Ribeaucourt,



## SERVICE AUTOMOBILE M.-O.

### LIGNES RÉGULIÈRES :

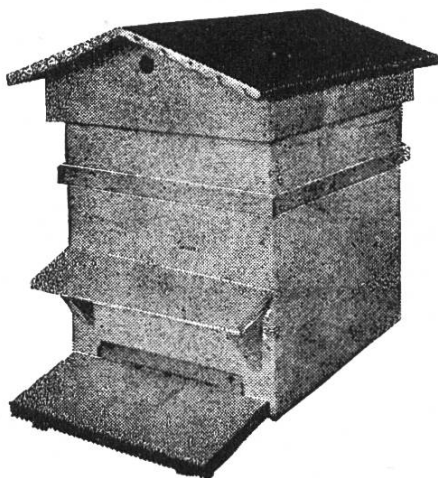
Martigny - Aoste  
Martigny - Verbier (hiver)  
Orsières - Grand-St-Bernard (été)  
Orsières - Val Ferret  
Orsières - Champex

Vacances à la mer  
Voyages organisés  
Pèlerinages  
Promenades d'écoles  
Autocars modernes et confortables

Renseignements, programmes et demandes d'offres sans engagement à :  
**SERVICE AUTOMOBILE M.-O. — 1937 ORSIÈRES — Tél. (026) 4 11 43**

Tout le matériel courant pour l'apiculture soit  
**Ruches, extracteurs, maturateurs**  
et petit matériel

se trouvent en vente chez  
**André Thonney**  
apiculteur, Yvonand



## LA RUCHE ÉCONOMIQUE

**André Thonney, Yvonand**  
Tél. (024) 31 12 88

pasteur à Arzier ; vice-président : de Dardel, propriétaire à Saint-Blaise ; secrétaire : Edouard Bertrand, à Nyon ; caissier : de Blonay Henri, ingénieur, Lausanne ; adjoints : Joseph Orsat, Saxon, Jaquet, instituteur, La Tour-de-Trême, Emile Burnat, ingénieur, Nant-sur-Vevey. Membres titulaires : de Siebenthal, agriculteur, Aux Ursins, Aubonne ; de Crousaz Henri, Venes-sur-Lausanne ; Henri Beauverd, chirurgien dentiste, Genève ; Auguste Warnery, propriétaire, Morges ; Edmond Agassiz, propriétaire, Moudon ; Ulrich Brunner, jardinier, Elysée/Lausanne ; Jules Gros, voyer, Le Mont-sur-Lausanne ; Louis Matter-Perrier, Payerne ; Charles Ménétreay, agriculteur, La Clochette/Lausanne.

Les statuts élaborés furent imprimés en 1877. Mais les adhésions à cette société ne furent pas nombreuses, tant s'en faut. Et le recrutement fut un des soucis majeurs de cette jeune société. Il est indéniable qu'un comité avait vu le jour, que des statuts avaient été élaborés. Ceux-ci n'étaient pas parfaits et le comité lui-même le savait. La majorité des apiculteurs de Romandie, s'ils ne participaient pas à la société, ne manquaient pas de relever des lacunes. La plus importante consistait à cet espace, à cette distance, entre les apiculteurs et le Comité SAR. Les responsables de cette dernière en étaient conscients.

Lors de l'assemblée générale à Lausanne, dans les locaux de l'Hôtel de France, en novembre 1878, le président de Ribeaucourt émet, pour la première fois, l'idée de la formation de « sections de la Société » dans les diverses parties de la Suisse romande. Cette idée germa et gagna de nombreux partisans. Le caissier, de Blonay, reprit cette même question de la formation de « sections » en 1879, lors de l'assemblée générale de Payerne. Le problème était posé, mais combien difficile à résoudre. Tous les apiculteurs étaient acquis à la nécessité de trouver une solution par la modification, la réadaptation des statuts.

D'autre part, avec le recul du temps, ne retrouvons-nous pas un reflet exact de notre attitude, de notre mentalité, à l'égard de toute innovation ? La plupart de nos contemporains, face à des problèmes nouveaux, se comportent de façon identique. Ne faisons pas de remarques désobligeantes mais au contraire, scrutons notre mentalité et dans notre for intérieur reconnaissons combien nous aimons le concret ! Tout ce qui ne peut se mesurer par des données claires, nettes et précises, peut attendre ! Et cette attitude, vaudoise peut-être, romande encore, est bien le propre de la plupart des humains.

Mais la poignée d'hommes qui se trouvaient aux responsabilités luttait contre vents et marées. Aucune solution ne fut trouvée lors des assemblées de Lausanne en 1878 et de Payerne en 1879, concernant l'organisation de sections par région. Durant cinq ans, dès

1880, le problème demeura à l'état latent et les discussions oiseuses. A Vevey, lors de l'assemblée d'automne de septembre 1884, le sujet fut remis sur le métier et le Comité avait convié comme hôte, un Alsacien, M. Dennler, rédacteur du « Journal d'Apiculture d'Alsace-Lorraine ». Par ses propos et ses conseils, il fit grande impression sur son auditoire. Les jalons posés indiquaient que les sections étaient une nécessité et que celles-ci devaient être organisées avec un président, un secrétaire et un caissier.

Il peut paraître ridicule de tant hésiter pour un problème dont la solution ne faisait plus de doute. Et pourtant, il fallut l'assemblée d'automne, en octobre 1885 à Lausanne, où le président annonça la **fondation de la première section**, celle de **Gorgier-Saint-Aubin**. Dix ans ont passé, les maladies de jeunesse touchaient à leur fin et en 1886, nous trouvons les nouvelles sections de Genève, Lausanne, La Broye, Les Alpes. En 1887, nouvelle création avec les sections d'Orbe, du Val-de-Travers, la Valaisanne, de la Côte neuchâteloise.

La création des sections était un fait acquis, mais l'adhésion de celles-ci à la Société romande était loin de faire l'unanimité. Une tenace réticence se manifestait à l'égard de cette société faîtière. Il est très difficile de définir actuellement les véritables difficultés. Ce n'est qu'en 1894-1895, soit quelque vingt ans après sa création, que les sections se groupèrent sous l'étendard de la Société romande d'apiculture.

Mais durant ces premières années, que d'aléas à surmonter, que d'écueils à éviter ! Malgré tous les inconvénients, la société faisait son chemin. Avec le recul du temps, nous devons nous incliner devant l'abnégation de ces hommes pour un idéal qui les honore. Le président en charge ne devait-il pas, pour assister à une séance, parcourir à pied, souvent sous la pluie, le trajet Arzier à Nyon, soit quelque deux heures. Les séances, toujours très remplies, se faisaient aux frais des intéressés !

En 1879 déjà, le secrétaire Bertrand remarquait qu'un trait d'union entre sociétaires faisait défaut. Il proposa à l'assemblée de faire parvenir à chaque membre de la société le « Bulletin d'apiculture **pour** la Suisse romande » édité par ses soins. Le prix de l'abonnement était fixé à 2 fr. 50 par année et par membre. La société versait à Bertrand la somme forfaitaire de 50 fr. par année pour toute communication officielle. Mais il est nécessaire de le relever, ce journal appartenait à Bertrand et « il entend en rester seul maître ». (Séance de comité du 5 août 1879 à midi chez Bertrand à Nyon.) Ce journal connut en peu de temps un bel essor. Edouard Bertrand, nous l'avons vu précédemment, s'était lié d'amitié avec Charles Dadant en Amérique, avec son ami de toujours, le curé Jecker de Subingen qui faisait autorité en matière apicole

en Suisse alémanique. Toute nouveauté, d'où qu'elle vienne, était commentée par Bertrand. En peu de temps, son journal brillait au firmament du monde apicole et rendait de signalés services à cette jeune Société romande d'apiculture.

Nous restons confondus d'admiration devant la modicité des moyens dont disposaient les fondateurs de notre belle société. Aussi, nous devons nous incliner en rendant hommage à ces hommes, qui ont lutté pour nous transmettre le plus beau des flambeaux.

Vevey, septembre 1976.

*Adrien Paroz, président SAR.*

**Un article en fer forgé fait toujours plaisir, il est durable et ne perd pas sa valeur.**

Voici quelques suggestions :

- cendriers souvenir ou de fidélité
- écusson familial
- enseignes pour villas
- lampes et appliques en fer forgé
- jardinières, etc.

Soumettez-moi vos projets, je vous en ferai une œuvre d'art et à des prix très raisonnables.

**Léonard Schorderet, serrurier 1711 Treyvaux, tél. (037) 33 15 82**

## **Distillerie Maurice Fragnière**

**1661 LESSOC**

se recommande pour tous vos achats  
de

GENTIANE

POIRE

POMME

PRUNEAU

Apiculteurs, vous qui aimez notre terre,  
cultivez-la avec des machines choisies.

Machines agricoles, ventes et réparations

Tracteurs Deutz

Tronçonneuses Husqvarna

## **André Toffel**

**1675 Vauderens**

Tél. (021) 93 50 66